

## ORGANISATION DU CURSUS

---

Le programme du C.E.P.I. « jazz » comporte trois modules de formation : un module principal dans la discipline dominante (jazz), un module associé de pratiques individuelle et collective et un module complémentaire de formation et culture musicale. Il comporte également une unité d'enseignement au choix de l'élève, un enseignement complémentaire ainsi que la réalisation d'un projet personnel. Les élèves construisent leur parcours pluriannuel en lien avec le professeur de la discipline principale et l'équipe pédagogique.

### I. Le module principal

- U.E.P.1 Atelier Jazz et master class
- U.E.P.2 Cours d'instrument
- U.E.P.3 Ateliers rythmiques
- U.E.P.4 Projet scénique personnel

**U.E.P.1** Le jeu en petite formation permet à l'élève d'approfondir sa connaissance des différents répertoires du jazz (standards, moderne, contemporain..) au sein d'ateliers généralistes et/ou stylistiques (old style, be-bop, west coast, etc...) en fonction de sa disponibilité et des besoins en effectif, l'élève peut intégrer plusieurs ateliers la même année.

**1 heure hebdomadaire + 1 heure en autonomie et master-class**

**U.E.P.2** Outre l'étude des différents styles de jeu et d'improvisation (notamment par la pratique de relevés) les aspects techniques liés à l'instrument sont abordés, afin d'obtenir une plus grande aisance corporelle.

**53 heures – 30 mn hebdomadaires sur la durée du cycle**

**U.E.P.3** Cette unité d'enseignement permet aux élèves d'appréhender en atelier les différentes traditions rythmiques du jazz.

**53 heures – 1 h 30 par quinzaine**

**U.E.P.4** Cette unité d'enseignement accompagne l'élève dans la conception et la réalisation d'un répertoire personnel, constitué d'arrangements, de reprises ou de compositions originales. L'élève travaille en autonomie avec suivi pédagogique par un référent avant prestation publique.

**10 heures de suivi pédagogique + 43 heures en autonomie**

## II. Le module associé

- U.E.A.1 Harmonie (niveau 2)
- U.E.A.2 Arrangement, composition (niveau 1 et 2)
- U.E.A.3 Histoire du jazz et analyse
- U.E.A.4 Instrument complémentaire

**U.E.A.1** Ce cours permet d'acquérir des compétences générales en harmonie. Celles-ci sont naturellement développées d'un point de vue historique, mais il s'agit surtout pour l'élève de réinvestir ce savoir dans son projet musical.

**105 heures – 1 h 30 hebdomadaire pendant 2 ans**

**U.E.A.2** Ce cours permet d'acquérir des compétences en composition et arrangement, en donnant la priorité à la compréhension du langage par l'écoute. Elles sont naturellement développées d'un point de vue historique, et réinvesties dans le projet personnel.

**105 heures - 1 h 30 hebdomadaire pendant 2 ans.**

**U.E.A.3** Cette unité d'enseignement vise à replacer des pratiques dans leur contexte historique, d'en faire l'analyse, qu'elle soit musicale, comparée ou sociologique. L'élève acquiert la capacité d'appréhender un répertoire selon des points de vue divers, le poussant à la curiosité vis-à-vis des pratiques historiques du jazz.

**48 heures sous forme de conférences**

**U.E.A.4** Compte tenu des spécificités du jazz, il est indispensable de pratiquer un instrument complémentaire « harmonique » (principalement le piano) et/ou rythmique (au travers de la batterie jazz ou des percussions afro-cubaines).

**35 heures sur la durée du cycle**

## III. Le module complémentaire de formation

- U.E.C.1 Histoire générale de la musique occidentale
- U.E.C.2 Pratiques collectives dans d'autres esthétiques
- U.E.C.3 Improvisation dans autres esthétiques
- U.E.C.4 Musique assistée par ordinateur, traitement du son
- U.E.C.5 Connaissance des métiers de la musique (conférences)

**U.E.C.1** Il est primordial pour un musicien de notre temps d'avoir des repères historiques dans d'autres disciplines que celle qu'il pratique. Cette unité d'enseignement permet d'acquérir les bases des esthétiques et de l'histoire de la musique occidentale à partir de l'écoute d'œuvres commentées.

**53 heures – 1 h 30 par semaine**

**U.E.C.2** Le jazz s'est de tout temps nourri d'autres pratiques musicales. Ici, une grande variété d'esthétiques musicales est proposée, dans l'objectif d'enrichir le langage personnel et l'ouverture aux musiques du monde liées au jazz.

**53 heures – cours hebdomadaires ou sessions**

**U.E.C.3** Cette unité d'enseignement permet d'aborder l'improvisation sous une forme distincte de celle pratiquée dans le jazz, au cours de stages (improvisation libre, dirigée, indienne, etc...)

**48 heures – 2 stages sur la durée du cycle**

**U.E.C.4** Les nouvelles technologies sont en plein développement et sont devenues partie intégrante des compétences que tout musicien professionnel doit posséder. Cette unité d'enseignement propose entre autre l'initiation aux logiciels d'édition et d'instrumentation.

**1 stage de 24 heures ou cours hebdomadaires sur la durée du cycle (au choix)**

**U.E.C.5** Chaque élève est tenu de suivre durant le cycle, un enseignement complémentaire d'une durée totale de 20 heures. Cet enseignement se présente sous forme de conférences, de temps d'information et de rencontres avec des professionnels des métiers de la musique. Les contenus portent sur l'organologie, les métiers de la documentation et de l'édition, la vente et la facture instrumentale, l'administration d'une structure culturelle, la médiation, la pédagogie et la recherche, l'interprétation et les métiers techniques

**20 heures – 10 conférences de 2 heures**

#### **IV. enseignement au choix**

Pour compléter leur cursus, les élèves choisissent une unité d'enseignement d'environ 40 heures selon leur profil personnel (U.E.X). La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et les professeurs ainsi que les membres de l'équipe d'encadrement sont disponibles pour aider dans le choix et l'orientation :

- Ecriture de textes pour les chanteurs
- Lien avec les musiques traditionnelles
- Accompagnement (instrument, chant ou danse)
- Initiation à la direction d'ensemble
- Ecriture
- Initiation à la pédagogie
- Approfondissement de l'histoire, de l'analyse ou de l'esthétique dans des répertoires spécifiques (musique des 20<sup>è</sup> et 21<sup>è</sup> siècles, musiques traditionnelles, musiques actuelles amplifiées, musique ancienne...)
- Deuxième instrument ou chant
- Danse
- Théâtre
- Approfondissement du domaine de la production et du traitement du son
- Mémoire sur un sujet de culture musicale

#### **V. Projet personnel rédigé**

Chaque élève doit, au cours du cursus, développer un projet personnel en rapport avec sa discipline principale. Les possibilités de thématiques sont extrêmement vastes : de la lutherie à la pédagogie, de la critique musicale à la production d'un mémoire, des relations musique/arts plastiques à la poésie prosodée... En tout état de cause, l'élève doit s'exprimer autour d'un sujet pour lequel il éprouve un vif intérêt.

L'élaboration du projet personnel est encadrée par un membre de l'équipe enseignante et approuvée par le conseil pédagogique de l'établissement.

## TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITE D'ENSEIGNEMENT

Nombres d'heures		Possibilité de répartition des horaires
<b>221</b>	<b>Module principal</b>	
105	Atelier Jazz	1 heure hebdomadaire + une heure en autonomie
53	Cours d'instrument	30 mn hebdomadaires sur la durée du cycle
53	Atelier rythmiques	1 h 30 par quinzaine
10	Projet scénique personnel	10 h de suivi pédagogique + 43 h en autonomie
<b>293</b>	<b>Module associé de pratiques individuelle et collective</b>	
105	Harmonie (niveau 2 et 3)	1 h 30 hebdomadaire pendant 2 ans
48	Histoire du Jazz et analyse	48 heures sous forme de conférences
105	Arrangement, composition (niveau 1 et 2)	1 h 30 hebdomadaire pendant 2 ans
35	Instrument complémentaire	35 h sur la durée du cycle
<b>198</b>	<b>Module complémentaire de formation</b>	
53	Histoire générale de la musique occidentale	1 h 30 par semaine
53	Pratiques collectives dans d'autres esthétiques	cours hebdomadaires ou sessions
48	Improvisation dans d'autres esthétiques	2 stages sur la durée du cycle
24	Musique assistée par ordinateur, traitement du son	1 stage sur la durée du cycle
20	Connaissance des métiers de la musique (conférences)	10 conférences de 2 heures
<b>40</b>	<b>Une Unité d'Enseignement au choix</b>	
	Ecriture de texte (pour les chanteurs)	
	Approfondissement des techniques de production et traitement du son	
	Lien avec les musiques traditionnelles	
	Initiation à la direction d'ensemble	
	Initiation à la pédagogie	
	Approfondissement de l'histoire, de l'analyse ou de l'esthétique dans des répertoires spécifiques	
	Deuxième instrument ou chant	
	Danse	
	Théâtre	
	Mémoire sur un sujet de culture musicale	
<b>Total</b>		
<b>752</b>		
<b>Une procédure de validation d'acquisitions antérieures est mise en place pour les candidats admis dans le Cycle d'Enseignement Professionnel Initial</b>		